

**Commune de Prunay
Séance du 15/12/2020**

L'an 2020 et le 15 Décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Frédéric LEPAN, Maire

Présents : M. LEPAN Frédéric, Maire, M. JUNIER Éric, Mme FRANSQUIN Laurence, Mme DARTHOIS Sylviane, Mme SAUTRET Christiane, M. BASTIEN Jean-Claude, Mme SARTOR Laurence, M. BINETRUY Thierry, M. MARTINELLO Jean-François, Mme DROUIN Flavie, Mme MOREAUX Sabine, Mme BERNIER Jocelyne, M. MOUCHEL Florian, M. HANRIOT Francis

Excusés : M. MOREAUX Mathieu

Secrétaire : M. JUNIER Éric

n°2020-44: Pénalités de retard appliquées sur le marché de la micro-crèche:

Vu le marché de travaux relatif à la construction d'une micro-crèche d'un montant initial de 362 000.00 € HT,

Vu la délibération n°2019-21 du 23/09/2020, relative au choix des entreprises,

Vu le Cahier des Clauses Administratives Particulières régissant les modalités d'application des pénalités de retard,

Vu l'allotissement de ce marché en 10 lots attribués aux entreprises suivantes :

- Lot N°1, VRD, entreprise SOGECI (marché de 47 136.19€ HT),
- Lot N°2, Gros œuvre, entreprise SOGECI (marché de 42 000.00€ HT),
- Lot N°3, Charpente Ossature bois, entreprise LE BATIMENT ASSOCIE (marché de 43 375.71€ HT),
- Lot N°4, ouverture bardage, entreprise LES COUVREURS GOMBERT (marché de 59 244.44€ HT),
- Lot N°5, Menuiseries extérieures-serrurerie, entreprise KIEFFER (marché de 33 000.00€ HT),
- Lot N°6, Menuiseries intérieures, cloisons doublages plafonds extérieures-serrurerie, entreprise MEREAU JC (marché de 48 000.00€ HT),
- Lot N°7, Faïence sols souples, entreprise PINO (marché de 9 750.00€ HT),
- Lot N° 8, Peinture, entreprise JACQUEMARD (marché de 7 706.00€ HT),
- Lot N° 9, Chauffage ventilation plomberie, entreprise NRJ (marché de 45 000.00€ HT),
- Lot N°10, Electricité, entreprise ICARE (marché de 24 750.00€ HT),

Vu les ordres de services de démarrage des travaux en date du 20 octobre 2010

Vu les procès-verbaux de réception en date du 26 avril 2011,

La durée d'exécution des travaux était de 8 mois.

et après exposé de M le Maire donnant lecture du rapport établi par le cabinet "Geoffroy Architectes",

le conseil municipal décide, à l'unanimité, de facturer à l'entreprise "MEREAU JC", plaquiste, les pénalités de retard suivant le décompte ci-dessous:

- pénalités pour retard dans l'exécution des travaux (18 jours), 160.00€/jour, soit 2 880.00€
- pénalités de retards pour non remise de documents (74 jours): 30.00€/jour, soit 2 200.00€
- pénalités de retards pour déplacements intempestif du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage et de l'AMO (3 déplacements): 600.00€/déplacement, soit 1 800€

soit un total de pénalités de 6 880.00€

n°2020-45: Location de la micro-crèche:

Après exposé et proposition de M le Maire, le conseil municipal fixe le loyer pour l'occupation de la micro-crèche à 1 200.00€ par mois.

La taxe foncière sera également à la charge du locataire.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document inhérent à cette location (bail notamment).

n°2020-46: Maison médicale: devis pour mission de programmation:

Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'offre du cabinet "Cabinet Projet" pour assurer la mission de programmation dans le cadre d'un futur projet de construction d'une maison médicale.

Montant du devis: 15 072.00€ TTC

n°2020-47:Décision modificative du budget principal:

Après exposé de M le Maire, le conseil municipal accepte les virements de crédits suivants:

- 1 500.00€ au compte 6411 (personnel titulaire)
- + 1 500.00€ au compte 60612 (énergie-électricité)

- 13 000.00€ au compte 2111 (terrains nus)
- + 13 000.00€ au compte 2112 (terrains de voirie)

n°2020-45-1: Location de la micro-crèche (Annule et remplace la délibération 2020-45):

Après exposé et proposition de M le Maire, le conseil municipal fixe le loyer pour l'occupation de la micro-crèche à 1 200.00€ par mois.

La taxe d'ordures ménagères sera également à la charge du locataire.

Une caution représentant un mois de loyer sera demandée au locataire à la signature du bail.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document inhérent à cette location (bail notamment).

**Commune de Prunay
Séance du 15/12/2020**

Questions diverses:

- M Jean-Claude BASTIEN fait part à l'assemblée du projet de vidéo protection. Plusieurs sociétés ont été consultées. Ce projet étant éligible à la DETR, une demande de subvention sera faite début 2021.

- Mme Laurence FRANSQUIN expose à l'assemblée que compte tenu du contexte sanitaire actuel les activités habituellement proposées aux seniors n'ont pas eu lieu en 2020 et que le budget alloué reste disponible. Il serait donc souhaitable qu'un geste soit fait en leur faveur. Plusieurs solutions sont envisageables. Le dossier sera étudié par le CCAS de la commune.

- M Jean-François MARTINELLO indique que:

* l'accessibilité du vestiaire du terrain de foot devra être étudié,

* l'abri bus de la place de la marie devra être déplacé avant la rentrée scolaire de septembre 2021,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 15/12/2020

Numéro d'ordre : 1

Numéro de la délibération : 2020_44

Objet de la délibération : Pénalités de retard appliquées sur le marché de la micro-crèche

Nature de la délibération : ACTES SPECIAUX ET DIVERS

Numéro d'ordre : 2

Numéro de la délibération : 2020_45

Objet de la délibération : Location de la micro-crèche

Nature de la délibération : LOCATIONS

Numéro d'ordre : 3

Numéro de la délibération : 2020_46

Objet de la délibération : Maison médicale: devis pour mission de programmation

Nature de la délibération : AUTRES TYPES DE CONTRATS

Numéro d'ordre : 4

Numéro de la délibération : 2020_47

Objet de la délibération : Décision modificative du budget principal

Nature de la délibération : DECISIONS BUDGETAIRES

Numéro d'ordre : 5

Numéro de la délibération : 2020_45_1

Objet de la délibération : Location de la micro-crèche

Annule et remplace la délibération 2020_45

Nature de la délibération : LOCATIONS

**Commune de Prunay
SEANCE DU 15/12/2020**

LISTE D'EMARGEMENT DE LA SEANCE DU 15/12/2020

M. LEPAN Frédéric, Maire,	Présent
---------------------------	---------

M. BASTIEN Jean-Claude, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. BINETRUY Thierry, Conseiller municipal,	Présent
--	---------

M. HANRIOT Francis, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

M. MOREAUX Mathieu, Conseiller municipal,	Excusé
---	--------

M. MOUCHEL Florian, Conseiller municipal,	Présent
---	---------

Mme BERNIER Jocelyne, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme DARTHOIS Sylviane, Conseillère municipale,	Présent
--	---------

Mme DROUIN Flavie, Conseillère municipale,	Présent
--	---------

Mme MOREAUX Sabine, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme SAUTRET Christiane, Conseillère municipale,	Présent
---	---------

Mme SARTOR Laurence, 1ère Adjointe au Maire,	Présent
--	---------

M. JUNIER Éric, 2ème Adjoint au Maire,	Présent
--	---------

Mme FRANSQUIN Laurence, 3ème Adjointe au Maire,	Présent
---	---------

M. MARTINELLO Jean-François, 4ème Adjoint au Maire,	Présent
---	---------

